

Chers parents,

Même avec les écoles fermées les associations de parents d'élèves restent actives. N'hésitez donc pas à nous remonter vos questions, nous essaieront d'y répondre avec les informations à notre disposition et nous les relayerons auprès des directions d'école et de la mairie.

Des entretiens téléphoniques ont lieu régulièrement entre les têtes de liste et les directrices d'école et entre le Bureau de l'API et la mairie.

Le calendrier de reprise annoncé par le gouvernement est le suivant :

- Le 11 mai Grande section, CP et CM2
- Le 18 mai pour les 6e, 3e, 1ere et Terminale
- Le 25 mai tous les autres niveaux

Sans contre communication, celui-ci reste la dernière version officielle.

La mairie a confirmé tout mettre en œuvre pour être en capacité d'ouvrir les écoles à compter du 11 mai en respectant le calendrier, les distances de sécurité et les conditions sanitaires.

- ✓ Les classes seront réparties en deux groupes de 15 maximum
- ✓ Les écoles ont toutes été intégralement nettoyées et désinfectées par les agents de la mairie. Les enseignants ne peuvent plus entrer dans les écoles.
- ✓ Une entreprise extérieure a été mandatée pour désinfecter 2 fois par semaine intégralement les écoles.
- ✓ Les gels hydroalcooliques et savons seront à disposition dans les écoles en quantité largement nécessaire.
- ✓ La cantine sera assurée (le restaurateur a répondu positivement) – Les élèves qui seront donc en nombre réduit pourront manger à tour de rôle en petit groupe pour respecter les distances de sécurité.
- ✓ Les centres de loisirs fonctionneront. Les animateurs travailleront.

Concernant les crèches, la mairie s'organise également et « SI » une rentrée devait aussi se faire en plusieurs fois, les petits frères et sœurs d'enfants qui auraient déjà fait leur rentrée suivront le même rythme pour ne pas pénaliser les parents. Pour le moment nous n'avons aucune information plus précise. Il faut attendre de valider les rentrées des maternelles, élémentaires et collégiens.

Il y a eu également beaucoup de questions remontées sur le port obligatoire du masque pour les enseignants et les enfants. La mairie ne peut pas encore confirmer si tout le monde pourra être équipé d'un masque. Le gouvernement devrait également se prononcer sur le sujet après avoir consulté les mairies.

Madame Boiron, 1er Maire-Adjoint Déléguée au Scolaire et à l'Enfance échange régulièrement avec Madame FRIC, Inspectrice de l'Education Nationale.

Et après.... ?

De nouvelles réunions sont prévues la semaine du 27 avril 2020 :

- avec les membres de l'AME (Association des Maires adjoints délégués à l'enseignement des Yvelines) dont Madame Boiron est vice-présidente, en présence du recteur pour discuter de toutes les questions remontées par les parents et enseignants.
- avec toutes les directions d'écoles

- avec le maire suite aux deux réunions susmentionnées.

Ni la mairie, ni les écoles, ni les associations de parents n'ont pour le moment plus d'informations à communiquer et nous pouvons comprendre vos frustrations, car à titre personnel nous devons tous nous organiser pour retrouver le chemin du travail. Mais tout le monde se mobilise pour trouver des solutions et les échanges entre nous sont maintenus pour les partager avec les parents de Maisons-Laffitte.

Les grandes incertitudes concernent :

- La présence en nombre suffisamment important des enseignants pour partager les classes en petit groupe
- La continuité pédagogique des enfants qui auraient une santé fragile et qui devront **PROBABLEMENT** rester chez eux
- La continuité pédagogique des enfants dont les parents ne souhaitent pas déposer leur enfant à l'école
- Le nombre d'élèves qui seront réellement présents
- L'avis des directeurs d'écoles et des enseignants suites aux dispositions prises par la mairie quant à la faisabilité d'une reprise comme prévue par le gouvernement

Nous aurons très certainement plus d'informations à vous communiquer en fin de semaine prochaine.

Veillez noter que toutes vos questions ont été remontées et qu'elles seront évoquées lors de la réunion avec les membres de l'AME.

Et bien évidemment, à compter du 25 tout reste encore plus flou pour tout le monde. Mais nous allons tous avancer pas à pas. Donc la 1^{ère} étape à valider sera le 11 mai.

En attendant, prenez tous soin de vous.

Vos représentants de parents d'élèves API

